

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food

RAAF

Avis d'Appel à Candidatures
Sélection d'un consultant individuel
Pour l'étude relative à l'analyse économique comparée des opérations
de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA)
Volet 2

| | |
|-----------------------------|---------------------------------|
| Référence | ARAA/RRSA/2021/SCI/02 <i>2+</i> |
| Date de publication | 18 FEB 2021 |
| Date limite de Dépôt | 10 MARS 2021 |
| Durée de la mission | |
| Nombre d'année d'expérience | 10 ans d'expériences |

I.Contexte

La Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) est opérationnelle depuis 2016. Elle dispose d'organes de gouvernance dédiés mis en place par les instances statutaires de la CEDEAO, à travers un Comité de Gestion et son Bureau exécutif. La mise en œuvre des opérations de la RRSA est assurée par l'ARAA, à travers une division dédiée. L'ensemble des procédures détaillées (achats, réception, contrôle qualité, entreposage, déstockage, etc.) ont été définies et sont consignées dans un manuel de procédures de la RRSA, conforme aux procédures générales de la CEDEAO.

Depuis 2016, les différentes opérations d'achat par voie d'appels d'offres ont permis de doter la Réserve d'un capital de plus de 32 000 tonnes de céréales, stockées dans cinq pays (Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Nigeria). Sur la base des procédures de mobilisation de la RRSA, plusieurs interventions portant sur un total de plus de 25 000 tonnes ont permis de répondre aux sollicitations de quatre pays confrontés à des crises répondant aux critères d'intervention de la Réserve (Nigéria, Niger, Mali et Burkina Faso). Par ailleurs, une rotation technique des stocks entreposés au Ghana a été organisée.

Le présent avis vise à recruter un consultant individuel en vue de la réalisation d'une étude relative à l'analyse économique comparée des opérations et du schéma d'organisation de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA).

II. Objectif de la mission

L'objectif général de la prestation est de mener une évaluation de la performance technique, économique et financière des opérations de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire de la CEDEAO, de l'approvisionnement au déstockage afin de proposer des pistes pour optimiser les opérations de la Réserve et améliorer son efficacité au profit des populations de l'Afrique de l'ouest. Les objectifs spécifiques assignés à ce volet 2 de la prestation sont les suivants :

- OS 1 : Sur la base du diagnostic effectué dans le volet 1 de l'étude, faire des recommandations pour améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'ensemble des opérations de la Réserve ;
- OS 2 : Proposer sur la base des recommandations des modalités d'organisation technique qui améliorent l'efficacité de la RRSA et contribuent à construire un modèle économique viable de la Réserve.

III. Qualifications, compétences et expériences

Le consultant devra réunir les compétences suivantes :

- Être titulaire d'au moins un Bac+5 en Économie ou dans une discipline connexe ;
- Disposer d'au moins 10 années d'expérience professionnelle ;
- Avoir une très bonne connaissance de la problématique de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest ;
- Avoir une très bonne connaissance de la stratégie régionale de stockage de l'Afrique de l'Ouest et/ou des stratégies nationales de stockage en Afrique de l'Ouest ;
- Avoir de bonnes références et expériences dans la conception de modèle économique ;
- Avoir une très bonne connaissance des dispositifs nationaux et régionaux de prévention et de gestion des crises alimentaires ;
- Il devra disposer d'une très bonne connaissance des institutions et des acteurs régionaux impliqués dans l'ECOWAP/PDDAA et dans la mise en œuvre de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire ;
- Avoir une bonne connaissance en matière de gestion de chaîne d'approvisionnement ;
- Avoir de très bonnes capacités rédactionnelles.

IV. Langue

Avoir la maîtrise d'une des trois langues de travail de la CEDEAO (anglais, français, portugais) est requise. La bonne connaissance linguistique (écrite et orale) d'une deuxième langue de travail de la Commission serait un atout.

V. Lieu et début de la mission

Le lieu de la mission sera fixé en fonction du contexte. La mission démarrera dans les deux semaines au plus tard suivant la signature du contrat de prestation de service intellectuel.

VI. Dossier de candidatures

Le dossier de candidature est constitué :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le Consultant, email et contacts téléphoniques) ;
- Copie certifiée du diplôme le plus élevé ;

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

VII. Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le ... **10 MARS 2021** ... à 17 h 00 mn GMT, par dépôt en mains propres ou par courrier électronique aux adresses suivantes : Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), 83, rue des Pâtures (Super Taco), 01 BP 4817 Lomé, Togo • Tél.+228 22 21 40 03 (sous pli fermé portant la mention « Consultant(e), pour l'étude relative à l'analyse économique comparée des opérations de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) – Volet 2 »

Email : procurement.consultants@araa.org En objet : « **Sélection d'un consultant individuel pour l'étude relative à l'analyse économique comparée des opérations de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) – Volet 2** ».

NB : Les dossiers de candidatures qui ne porteront pas en objet la mention « Sélection d'un consultant individuel pour l'étude relative à l'analyse économique comparée des opérations de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) – Volet 2 » ne seront pas considérés.

VIII. Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définie dans le Code des marchés publics de la CEDEAO. Une séance d'interview pourra être organisée avec une liste restreinte de consultants présélectionnés.

Seules les candidatures présélectionnées seront contactées. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner suite à cette manifestation d'intérêts.

Le Directeur Exécutif

SALIFOU Ousseini

